

Association des Réflexologues RNCP



Contact

07.69.14.06.14 alexandra@lesmainsdelereflexologie.fr

Horaires

Sur rendez-vous exclusivement

Séance en cabinet, à domicile et entreprises.



47 Rue de Paris, 57100 Thionville

Cabinet médical 11 Rue des Tilleuls, 54960 Mercy le Bas



Alexandra Lemercier est Déléguée régionale de l'ARRNCP

L'Association des Réflexologues RNCP (ARRNCP) est un Syndicat professionnel au service des Réflexologues RNCP.

Il a pour objet :

- la défense des droits, intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses membres
- la promotion et la professionnalisation de la Réflexologie et du métier de réflexologue

www.reflexologues-rncp.com

Site internet



www.lesmains delareflexologie.fr



Alexandra Lemercier

Réflexologue titre RNCP
Formation E.Breton

Alexandra Lemercier Réflexologue RNCP



Qu'est-ce qu'un Réflexologue RNCP ?

Le réflexologue certifié RNCP est un professionnel de la relation d'aide, de la prévention et de la gestion du stress.

Son champ d'action est la prévention, le mieuxêtre et la santé durable, il favorise le processus d'auto-régulation par un toucher spécifique des zones réflexes (plantaire, palmaire, craniofaciale, auriculaire...)

Le réflexologue certifié RNCP exerce l'activité conformément aux Référentiels d'activités, de certifications et de compétences.

Le Titre RNCP permet à son titulaire de certifier les compétences, aptitudes et connaissances nécessaires à l'exercice du métier et activité du Réflexologue dans un domaine professionnel.

Prestations

Réflexologie Adultes	55 €
Réflexologie Juniors	40 €
Réflexologie Enfants (- 12 ans)	30 €
Femmes enceintes	40 €

- Possible prise en charge par certaines mutuelles
- Supplément kilométrique séance à domicile (par tranche de 15 km) : 5€
- Entreprises, collectivités, partenariats, ateliers groupe : devis sur demande

Formation

- 2021: Acupression auriculaire
- 2020 : Relaxation de groupe
- 2019 : Prévention et Gestion du stress en milieu éducatif
- 2018 : Réflexologie pédiatrique
- 2018 : Réflexologie verticale VRT (vertical reflexology therapy)
- 2017 : Réflexologue titre RNCP Relaxologue





Quand consulter un Réflexologue ?

La Réflexologie est indiquée pour :

- détendre, relaxer, le stress étant à l'origine de nombreux dysfonctionnements physiques et psychiques,
- · réduire l'état d'anxiété,
- diminuer la sensation et la perception de la douleur,
- réguler le système nerveux et hormonal, détendre l'axe du stress,
- déceler, localiser et éliminer les dépôts formés par des cristaux d'acide urique,
- activer la circulation sanguine et lymphatique,
- mobiliser les déchets, évacuer les toxines, réguler les acidités du corps,
- prévenir, soulager un grand nombre de troubles et favoriser l'équlibre interne du métabolisme.

Conformément à la loi, la pratique de la réflexologie ne peut être en aucun cas assimilée à des soins médicaux ou de kinésithérapie, mais à une technique de bien-être par la relaxation physique et la détente libératrice de stress (Loi du 30.04.1946, décret 60669 de l'article I.489 et de l'arrêté du 8.10.1996).